



# LES NOUVELLES DU LIFE LINDA

Bulletin d'information du Life LINDA destiné aux professionnels de la pêche.

1<sup>er</sup> trimestre 2005- N°1

## Editorial

Le programme Life LINDA a démarré officiellement en novembre 2003 mais c'est au cours du printemps et surtout de l'été 2004 que se sont déroulées ses principales activités.

Certains parmi vous, professionnels de la pêche, connaissent déjà ce programme pour avoir participé à des réunions avec nous, partenaires de ce Life LINDA, ou pour avoir accueilli des bénévoles à leur bord au cours de la dernière saison de pêche.

Ce bulletin bi-annuel, distribué par le biais des prud'homies, est destiné à informer la profession, le plus largement possible sur les objectifs, le déroulement des actions et les résultats du programme Life LINDA.

Ce bulletin de liaison entre les partenaires du Life LINDA et les pêcheurs est élaboré dans un esprit de transparence, car nous n'imaginons pas qu'il puisse y avoir de solutions à long terme qui ne soient fondées sur le dialogue, la concertation, et la coopération.

Ce premier bulletin fait une large part à une présentation du Life LINDA. Les suivants vous informeront plus en détail de son déroulement, des actions déjà entreprises et de leurs premiers résultats.

*"u mare è un patrimoniu cumunu induve ognunu deve pudè campà e travaglià"*

**L'équipe du Life LINDA**

## EDITORIAL

**POURQUOI LE PROGRAMME LIFE LINDA ?**

**LES ACTEURS ET LES ACTIONS DU LIFE LINDA**

**LE LIFE LINDA ET LA PECHE**

**LES ZONES D'APPLICATION DU LIFE LINDA**

## Pourquoi le programme Life LINDA ?

Depuis toujours les hommes et les Grands dauphins se côtoient avec plus ou moins de bonheur sur l'étroit plateau continental qui prolonge les côtes sous la mer. Le dauphin est sympathique quand il nage à l'étrave des navires, ou au travers de ces récits de sauvetage qui fondent bien des légendes. Mais il est aussi un redoutable concurrent quand il se nourrit des mêmes stocks de poisson que les pêcheurs et quand il s'en prend à leurs filets. Il faut éviter que cette concurrence, si elle devient trop rude, ne dégénère en conflit ouvert.

Conscients de l'importance de cette problématique, des acteurs locaux : l'Office de l'Environnement de la Corse, le Parc Naturel Régional de Corse, l'Université de Corse et la DIREN-Corse, ainsi que le Sanctuaire PELAGOS (partie française) représenté pour le Ministère de l'environnement par le Parc National de Port-Cros, et une association nationale, le WWF-France, se sont réunis en 2002 pour essayer d'y apporter des solutions.

C'est ainsi qu'est né le programme Life LINDA, avec le souci de la conservation du Grand dauphin, espèce protégée, autant que du maintien de conditions de travail acceptables pour les pêcheurs.

La pêche n'est pas la seule activité à laquelle s'intéresse ce programme : le développement parfois excessif du trafic nautique de plaisance et de l'observation des dauphins peuvent être source de nuisance pour les cétacés et doivent être régulés par la mise en place de pratiques durables.

En résumé, le programme Life LINDA s'efforce de développer des solutions permettant à chacun de vivre et travailler en mer tout en respectant les espèces et les milieux naturels



Sanctuaire  
PELAGOS

DIRECTION  
RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
CORSE



## Les acteurs du Life LINDA

Les acteurs d'un programme Life n'ont pas tous le même niveau d'investissement et de responsabilité et sont classés en trois catégories par la Commission Européenne : le bénéficiaire, les partenaires et les cofinanceurs.

### Le bénéficiaire

Le bénéficiaire est le seul responsable juridiquement et financièrement de la mise en œuvre du projet devant la Commission Européenne. Il engage des moyens financiers et techniques.

C'est le WWF-France qui est le bénéficiaire du Life LINDA.

### Les partenaires

Les partenaires interviennent dans la mise en œuvre technique du projet. Ils bénéficient de la subvention de la Commission Européenne, et supportent une partie des coûts.

Les partenaires du Life LINDA sont : l'Office de l'Environnement de la Corse (Réserve Naturelle

des Bouches de Bonifacio), Le Parc Naturel Régional de la Corse (Réserve Naturelle de Scandola), l'Université de Corse, et le Sanctuaire PELAGOS (partie française) représenté pour le Ministère de l'environnement par le Parc National de Port-Cros.

### Les Co-financeurs

Le co-financeur apporte des ressources financières au projet, mais il n'est pas tenu de participer directement à sa mise en œuvre technique.

Le programme Life LINDA bénéficie de deux cofinancements:

- de l'Union européenne (outil financier Life),
- de la DIREN-Corse.

## Que signifie Life LINDA ?

L'outil Life : **L'Instrument Financier pour l'Environnement** est le principal outil financier de la Commission Européenne pour cofinancer des projets de protection de l'environnement.

LINDA, outre sa signification en corse de claire/clarté, est l'abréviation de : « **L**imitation des **I**nteractions **N**égatives entre **D**auphins et **A**ctivités humaines ». LINDA est en effet un programme qui a pour objectif une meilleure cohabitation entre les activités humaines (pêche, nautisme) et les Grands dauphins.

## Les actions du Life LINDA

Différents types d'actions sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs du programme :

Des **actions d'acquisition de connaissances** (suivi et caractérisation de la population de Grands dauphins, évaluation de la pollution sonore, suivi et évaluation des interactions entre Grands dauphins et filets de pêche).

Des **mesures opérationnelles pour réduire les conflits entre Grands dauphins et pêcheurs** (Test de différentes techniques de pêche basées sur des pratiques alternatives, élaboration en concertation avec les pêcheurs de stratégies potentielles d'évitement des Grands dauphins...).

Des **actions de promotion de modes de gestion durable des activités liées au tourisme nautique** (plaquettes de sensibilisation pour un nautisme responsable et pour des activités de whale-watching respectueuses des Cétacés, surveillance du trafic nautique...).

Des **actions de sensibilisation du public** : création d'une mallette pédagogique, animation dans les écoles, classe de découverte, réalisation d'un documentaire télévisé, conférence-débats....

## **Le Life LINDA et la pêche professionnelle**

Le problème des attaques de dauphins sur les filets de pêche est au cœur du programme Life LINDA. Les dégâts occasionnés par ces attaques tant sur les captures que sur les engins occasionnent un manque à gagner et une dégradation des conditions de travail des professionnels qui sont difficilement acceptables s'ils deviennent excessifs.

Ces attaques ne sont pas nouvelles. Pêcheurs et dauphins exploitent la même ressource et ont de tout temps été en compétition. Les plus anciens se souviennent même d'une époque où les autorités de tutelle de la pêche préconisaient l'emploi du fusil pour écarter les cétacés qualifiés de nuisibles ! Les temps et la situation ont changé. Les dauphins sont aujourd'hui des espèces protégées.

Il faut donc, et c'est l'objectif du Life LINDA, rechercher des solutions qui permettent, sur le long terme, d'empêcher ou limiter les attaques sur les engins de pêche sans porter atteinte aux cétacés.

### **Pour atteindre cet objectif le programme Life LINDA propose des actions en 2 volets**

---

1 – Quantifier l'impact des attaques et essayer de comprendre les facteurs qui les limitent ou qui les favorisent.

2 – Mettre au point et tester des techniques ou des pratiques susceptibles de réduire ces attaques.

Le premier volet poursuit en la complétant l'étude entreprise depuis 2002 par l'Université de Corse. Elle a débuté en avril 2004, et se déroulera sur une année complète et sur les trois sites d'application du Life LINDA. C'est l'Université de Corse, forte de son expérience en la matière, qui pilote cette action avec l'aide de volontaires qui embarquent sur certains de vos bateaux pour recueillir les données en mer.

Les résultats de ce travail permettront de quantifier les attaques et de comparer ces données selon les zones, les périodes, ou les pratiques, pour essayer de comprendre les facteurs qui limitent ou favorisent les attaques.

Les résultats finaux de cette étude seront disponibles à la fin du 2<sup>ième</sup> trimestre 2005.

Pour le second volet, l'échec des pingings testés en Corse nous oblige à repenser et à modifier le programme initial qui prévoyait leur mise en œuvre sur une échelle significative.

Les avancées scientifiques sur les pingings sont insuffisantes à l'heure actuelle pour tester de nouveaux répulsifs, c'est pourquoi nous avons souhaité travailler sur les pratiques de pêche elles mêmes.

Ces modifications importantes du programme nous ont obligés à présenter une demande d'avenant à la commission européenne.

Ainsi l'Office de l'Environnement de la Corse, en concertation avec les représentants des pêcheurs professionnels a proposé de nouvelles actions pour cet avenant : définition avec les pêcheurs professionnels de stratégies potentielles d'évitement des dauphins et tests de mise en oeuvre de ces stratégies.

Ces actions sont complémentaires de l'action intitulée : *Estimation de la perte de production selon différents types de filets (petite maille ou grande maille) et selon différentes méthodes de pêche (filets calés 12H ou 24H) en cas d'attaques de Grands dauphins.*

Cette première action, déjà engagée en 2004 nous permettra notamment de comparer :

- les rentabilités des filets trémails calés 12 heures et 24 heures
- les rentabilités des filets trémails armés de petites mailles et de grandes mailles, et d'évaluer l'impact économique des attaques en fonction des saisons ainsi que l'impact des attaques de dauphins sur les filets calés selon différentes méthodes.

Ces deux nouvelles actions seront menées en relation directe avec les responsables de la pêche (Comité Régional et local des pêches, Prud'homies). Elles permettront de **définir conjointement** avec les pêcheurs une ou plusieurs méthodes d'adaptation de l'effort de pêche actuel et de tester ces dernières.

## Les zones d'applications du Life LINDA

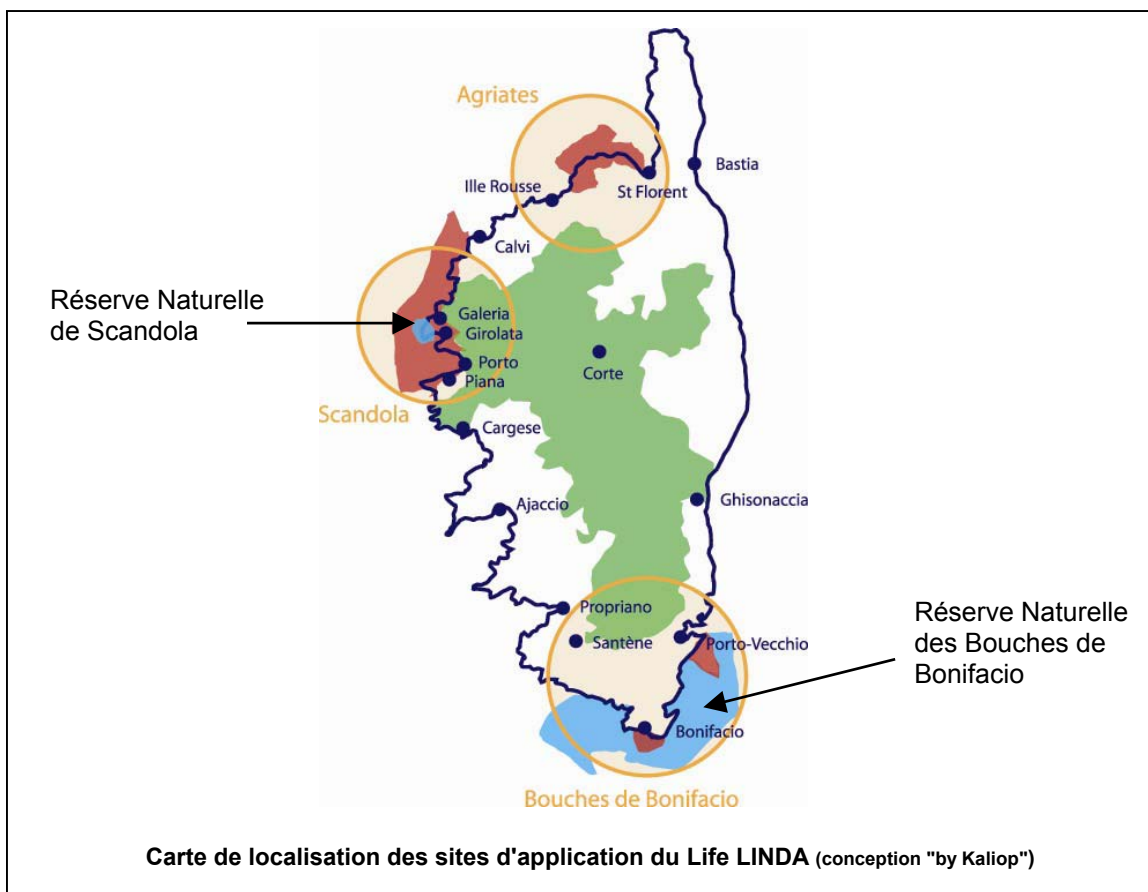
Les actions des programmes Life doivent obligatoirement se dérouler sur les zones sélectionnées comme espaces protégés européens aussi appelés « sites Natura 2000 ». Cette règle s'impose au programme Life LINDA, même si ses actions et ses résultats ont pour vocation à être élargis à l'ensemble de la Corse, voire au-delà.

Les sites Natura 2000 sur lesquelles s'appliquent les actions du Life LINDA sont donc :

- les deux sites intégrés dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Îles Lavezzi et Îles Cerbicales),
- le site qui couvre la façade maritime du Parc Naturel Régional de Corse (de Calvi à Porto),
- le site des Agriates.

A ces sites correspondent 4 prud'homies de Corse et 5 ports dans lesquels nous travaillons : Porto-Vecchio, Bonifacio, Porto, Galeria, Calvi et Saint-Florent.

Une surface d'environ 64 000 hectares est couverte par les activités du Life LINDA.



WWF-France, Bureau Marseille, 6 Rue des Fabres 13001 Marseille

Conception, réalisation : WWF-France, Bureau Marseille

Comité de lecture : F Arrighi, JM Culioli, I Clemenceau, D Ody, P Robert, L Rossi,

Ce bulletin d'information est publié dans le cadre du programme Life LINDA

Document publié avec la contribution de l'instrument financier LIFE de la Commission Européenne

**Pour en savoir plus : [www.lifelinda.org](http://www.lifelinda.org)**

